

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 28/06/2024 - A2024/006987 - 2000 B 80137 - 432 096 667 - A ALESIA FLORE

Ce n'est que conforme

A ALESIA FLORE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 13 600 €

SIÈGE SOCIAL : 1242D ancien chemin de Mons – 30100 ALÈS

RCS NIMES 432 096 667

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trente avril,

A 8 h 00,

Les associés de la SARL A ALESIA FLORE, société à responsabilité limitée au capital de €. 13 600, divisé en 340 parts de 40 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation de la gérance.

Sont présents :

✓ M. ROUX Maxime	propriétaire de	153 parts sociales
✓ M. GIRGENTI Eric	propriétaire de	153 parts sociales
✓ Mme GIRGENTI Marie	propriétaire de	34 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ROUX Maxime en sa qualité de gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Modification de la gérance**

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire constate la démission de Monsieur GIRGENTI Éric, cogérant associé de la Société, de sa fonction de gérant. Par conséquent, à compter du 1^{er} juin 2024, Monsieur ROUX Maxime est déclaré seul gérant.

GE R A G M

Cette résolution ne constitue pas une modification statutaire.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités de publicité légales et réglementaires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

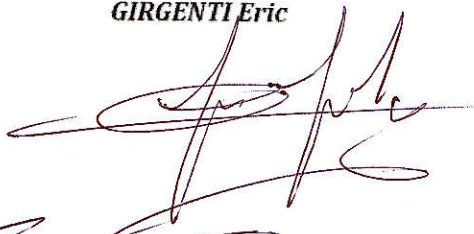
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée, qui après lecture, a été signé par tous les associés ou leurs mandataires.

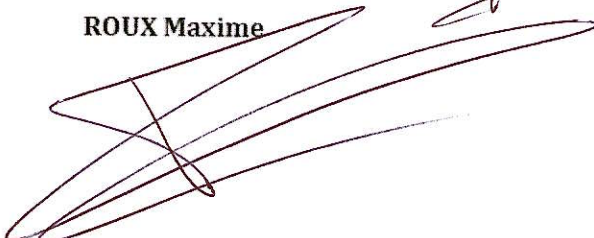
GIRGENTI Marie

Handwritten signature of Marie Girgenti in blue ink, featuring a stylized 'M' and 'G'.

GIRGENTI Eric

Handwritten signature of Eric Girgenti in blue ink, featuring a stylized 'E' and 'G'.

ROUX Maxime

Handwritten signature of Maxime Roux in blue ink, featuring a stylized 'R' and 'M'.